

V

« PARIS VAUT BIEN UNE MESSE »

Encore un mot discuté !

Depuis quatre ans, la France n'avait plus de roi...

Sur son lit de mort, au soir du 2 août 1589, Henri III avait bien désigné son cousin, Henri de Bourbon, pour lui succéder ; mais le pays, de majorité catholique, refusait d'accepter un souverain appartenant à la religion réformée ; et en dépit des éclatantes victoires qu'il remportait sur les troupes de la Ligue, le Béarnais n'arrivait pas à prendre possession de son royaume.

De jour en jour, la situation devenait plus tragique pour le pays : partout, la guerre civile, la misère, l'incendie. Le protestant appelait l'Anglais sur nos côtes de l'ouest, tandis que la Ligue catholique ouvrait nos frontières à l'Espagnol. Sous le couvert des intérêts de la religion, les factions politiques déchiraient la France.

« Henri de Navarre — avait prophétisé Henri III — est d'un caractère trop sincère et trop noble pour ne pas rentrer dans le sein de l'Eglise ; tôt ou tard, il reviendra à la vérité. » En effet, à la fin du mois d'avril 1593, Henri de Navarre prend décidément le parti de se convertir au catholicisme : le 25 juillet suivant, en l'église abbatiale de Saint-Denis, il abjurera solennellement le protestantisme, et fera serment de vivre et de mourir en la foi romaine. Tout heureux d'avoir enfin un chef « né au vray parterre des fleurs de lys de France », le peuple de Paris, accouru en foule à la cérémonie en dépit de la défense du duc de Mayenne, « crioit d'allégresse : Vive le Roy ! Vive le Roy ! Vive le Roy ! »

On devine qu'une pareille solution, qui pacifiait d'un coup le pays, contrecarrait sérieusement les plans politiques des *trublions* protestants et des *braillards* de la Ligue. Les deux camps ennemis vont, en la circons-

tance, s'accorder pour calomnier à l'envi le nouveau roi Henri IV, que l'on accusera d'avoir acheté la couronne de France par une abjuration simulée. Pamphlets virulents, chansons satiriques, épigrammes, écrits tendancieux stigmatiseront, surtout du côté calviniste, cette conversion, qualifiée d'hypocrite. D'ailleurs, le Béarnais, connu aussi bien pour son absence de passion religieuse que pour son esprit railleur, n'a-t-il pas à merveille résumé la situation par ce mot amusant, mais cynique, que l'histoire ne cessera de lui reprocher : « Paris vaut bien une messe » ?

Nous ne saurions donc nous étonner si, à la fin du siècle dernier, un historien protestant des plus écoutés, le pasteur N. Weiss, porte sur Henri IV ce jugement en apparence définitif : « Personne n'admet que la conversion du souverain, qui a réellement dit que Paris valait bien une messe, fût sincère. »

Or, il se trouve que la double affirmation contenue dans ce jugement est une double erreur.

Je me suis efforcé par ailleurs¹ de démontrer que l'abjuration d'Henri IV s'expliquait non point, comme l'affirme l'histoire officielle, par des motifs personnels, politiques, intéressés, mais par une véritable évolution des sentiments religieux chez le roi. Evolution profonde, sincère, dont un observateur impartial peut suivre les différentes phases.

Dans ces conditions, pourquoi les traités d'histoire affirment-ils le contraire de la vérité ? On m'excusera de ne pas reprendre ici point par point la réfutation de la thèse officielle, elle n'a pas sa place ici. Je me résumerai simplement en disant que le récit de la conversion d'Henri IV fut habilement truqué par les soins combinés des pamphlétaires protestants et des fanatiques catholiques. Et il a fallu les récents travaux du R. P. Yves de la Brière² pour mettre au point les choses, et reléguer cette fable un peu odieuse dans le domaine de ce que les Anglais appellent des « forgeries ».

Puisque la conversion d'Henri IV fut, nous le savons maintenant, un acte sincère, il nous est permis de douter a priori de l'authenticité de la boutade attribuée au nouveau catholique : « Paris vaut bien une messe. »

De fait, le mot est apocryphe, et nous allons le prouver.

Première piste

Dès 1871, Edouard Fournier³, dans son livre riche en matière, mais parfois assez superficiel dans ses démonstrations, avait noté que l'on ne découvre nulle trace du fameux mot historique dans les récits contemporains d'Henri IV. Selon cet auteur, c'est seulement vers 1622, douze ans après la mort du monarque, et trente ans après son abjuration, que l'on trouve enfin, dans un texte d'ailleurs dénué de valeur historique, certaine réflexion présentant une lointaine analogie avec l'exclamation prêtée au souverain.

Le passage en question se trouve dans un recueil satirique du temps

1. Les grandes conversions. (*Histoire anecdotique de l'Eglise*, tome I).

2. *La conversion d'Henri IV*, par le R. P. Yves de la Brière, Paris. 1905. Tous les chercheurs devront se rapporter à ce livre documenté, qui a complètement renouvelé la question.

3. *L'esprit dans l'Histoire*.

VII

« L'ÉTAT, C'EST MOI ! »

Un Roi qui donne le fouet au Parlement

Plus un mot historique reflète exactement la physionomie morale de son auteur présumé, plus ce mot a des chances d'être faux. Et ce n'est pas un paradoxe, car les historiens se montrent toujours un peu trop enclins, par déformation professionnelle, à présenter sous une forme claire, précise, facile à s'inscrire dans la mémoire des foules, des faits qui, par essence, sont complexes, confus, parfois même contradictoires.

Parmi ces « slogans » publicitaires, inventés après coup et taillés à la mesure exacte des grands personnages, aucun ne me paraît mieux réussi que la fameuse repartie attribuée à Louis XIV : « L'Etat, c'est moi ! »

On connaît l'épisode, que l'on raconte ainsi : au mois d'avril 1655, le jeune roi Louis XIV — il a dix-sept ans à peine — quitte en toute hâte Vincennes, où il chassait, arrive à Paris, et vient mettre un terme aux délibérations du Parlement, qui se dresse d'une façon vraiment menaçante devant l'autorité royale ; Louis ne prend même pas la peine de changer de costume ; il pénètre dans la salle des délibérations, vêtu d'un justaucorps rouge, coiffé d'un chapeau gris ; et, tel un dompteur entrant dans une cage de fauves, il tient à la main... un fouet de chasse. On ne pouvait être plus menaçant, ni plus désinvolte.

Aussitôt, le monarque demande au Parlement les motifs de son refus à enregistrer les édits royaux. Comme le premier président essaie d'expliquer au roi que la résistance provient de ce que l'assemblée des magistrats se pose en champion des intérêts de l'Etat, Louis interrompt brutalement la harangue par ce mot connu — un peu trop connu — : « L'Etat, c'est moi ! »

Immédiatement, les magistrats lèvent la séance. Le Parlement ne sera plus convoqué désormais. En toute quiétude. Louis XIV va instau-

rer sa politique absolutiste.

Scène trop théâtrale pour être vraie. Mot historique trop « vrai » pour être sûrement authentique.

Les confidences des contemporains

Ouvrons donc quelques mémoires du XVII^e siècle : ceux de Montglat, de M^{me} de Motteville, de l'abbé de Choisy, d'Olivier d'Ormesson. De fait, nous marquerons quelque étonnement en constatant que ces relations, contemporaines de l'entrée cavalière de Louis XIV dans la grande chambre du Parlement de Paris, ne renferment pas la moindre allusion à la parole de défi lancée par le jeune monarque à la tête des magistrats.

Ecoutons le très sobre récit de Montglat : « Cette considération [il s'agit, en l'espèce, des motifs qui décidèrent Louis XIV à mettre fin à la politique d'opposition du Parlement] obligea le roi de partir du château de Vincennes et de venir le matin, au Parlement, en justaucorps rouge et chapeau gris, accompagné de toute sa cour en même équipage, ce qui était inusité jusqu'à ce jour. Quand il fut dans son lit de justice¹, il défendit au Parlement de s'assembler ; et, après avoir dit quelques mots, il se leva et sortit sans ouïr aucune harangue. »

Dans leurs mémoires, M^{me} de Motteville, l'abbé de Choisy n'ajoutent aucun détail nouveau.

A son tour, Olivier d'Ormesson consigne l'épisode dans son fameux *Journal*. Nous voyons Louis XIV défendre au Parlement de délibérer plus longtemps sur les édits enregistrés. « Après — ajoute d'Ormesson² — le Roy se leva, descendit et dict en passant un mot au Premier Président. Et après, M. le Chancelier leur parla [aux magistrats assemblés] et dict que le Roy lui avait commandé de leur dire qu'il voulait que sa volonté fût exécutée et leur défendit d'en délibérer. »

C'est en vain que nous chercherions plus longtemps à découvrir, chez les écrivains du XVII^e siècle, le mot historique si délibérément attribué de nos jours à Louis XIV. Et si notre curiosité nous pousse à rechercher l'auteur de ce faux, il nous faudra abandonner résolument les mémorialistes pour donner audience aux romanciers de l'histoire.

Comment on écrit l'histoire de France

Cette irruption du roi dans la grande salle du Parlement était bien de nature à exciter la verve des écrivains. Voltaire, qui possède un génie particulier pour déformer les faits historiques les plus simples, retracera avec complaisance l'entrée impromptue du jeune monarque, coiffé d'un chapeau gris, vêtu d'un justaucorps rouge et chaussé de grosses bottes ; mais, pour corser l'épisode, il se permettra d'ajouter un accessoire de son invention : le souverain, en pénétrant dans la salle des séances, tiendra à la main... un fouet³ !

1. Le lit de justice était simplement le fauteuil occupé par le roi, lorsqu'il assistait aux séances du Parlement.

2. Il convient de noter que cette séance prit place le 22 décembre 1665 — dix ans après la scène non moins dramatique du 9 avril 1655, rapportée ci-dessus par Montglat.

3. « Le roi entra au Parlement en grosses bottes, le fouet à la main ». (*Siècle de Louis XIV*, chapitre XXV. Particularités et anecdotes du siècle de Louis XIV).

XIII

**« ALLEZ DIRE À VOTRE MAÎTRE
QUE NOUS SOMMES ICI PAR LA
VOLONTÉ DU PEUPLE, ET
QU'ON NE NOUS EN ARRACHERA
QUE PAR LA FORCE DES BAÏONNETTES ! »**

Un symbole républicain

Il existe, à la Chambre des Députés, un bas-relief de bronze signé du sculpteur Dalou : le sujet évoque la fin tumultueuse de la séance des Etats généraux du 23 juin 1789. Sur la gauche, se détache la silhouette du marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies. L'artiste a représenté ce personnage au moment où il pénètre dans la salle de l'hôtel des Menus, à Versailles, pour rappeler aux représentants du tiers état que le roi leur réitère l'ordre de se retirer. Mais, voici que, au centre, s'avance Mirabeau, torse bombé, visage crispé, index menaçant, jambe avantageuse ; et, en réponse aux injonctions de l'envoyé de Louis XVI, le fougueux tribun lance cette phrase mémorable : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes ! »

Dans notre actuelle Chambre des Députés, cette œuvre d'art est considérée, on s'en doute bien, non point comme un simple panneau décoratif, mais plutôt comme un symbole républicain chargé de rappeler aux générations dans quelles conditions s'ouvrit, en 89, la lutte entre la monarchie et le peuple.

Ce symbole, avant de l'accepter comme une vérité historique, il semble peut-être utile d'en vérifier les détails matériels, et je crois qu'il convient, en tout premier lieu, d'interroger les trois principaux acteurs de ce petit drame : le président Bailly, à qui vint obligatoirement s'adresser Dreux-Brézé ; — ensuite, Dreux-Brézé lui-même ; — et, enfin, Mirabeau, l'auteur présumé de l'apostrophe.

Bailly la girouette

Il y avait, au sein de l'Assemblée, un homme bien placé, semble-t-il, pour entendre et pour noter la mercuriale de Mirabeau : c'est Bailly, président de cette même Assemblée Nationale, et qui, en raison de ses fonctions, apostilla le procès-verbal de cette séance mouvementée du 23 juin 1789. Or, nous chercherions en vain, dans cette pièce d'archives où se trouve le compte rendu des débats, la moindre allusion au mot que l'histoire attribue à Mirabeau : on s'en rendra compte en parcourant le passage qui nous intéresse.

« Peu de temps après la retraite du roi, une partie de MM. du clergé et de MM. de la noblesse s'étant retirée, le grand maître des cérémonies s'est approché de M. le président et lui a dit qu'il avait entendu l'ordre du roi de se retirer. M. le président lui a répondu qu'il ne pouvait séparer l'Assemblée qu'elle n'eût délibéré librement sur ce sujet. Le grand maître des cérémonies a dit qu'il allait rendre compte de cette réponse au roi. »

Au bas du document, nous trouvons, comme il convient, la signature du président Bailly, et les parafes des deux secrétaires Camus et Pison du Galland. Dans ce texte, pas la moindre trace du « mot » de Mirabeau.

Si nous feuilletons les *Mémoires* de ce même Bailly, nous allons trouver les faits rapportés d'une façon fort différente : l'auteur nous contera qu'après le départ de Louis XVI, des représentants de la noblesse et d'une partie des députés du clergé, il vit s'approcher le grand maître des cérémonies. Dreux-Brézé répéta l'ordre du roi ; mais, très fermement, Bailly répondit que « la Nation assemblée » ne pouvait recevoir d'ordres.

Après s'être défendu d'avoir, en ce qui le concernait, manqué de respect à l'envoyé de Louis XVI, Bailly rapporte le mot du tribun : « A la vérité, Mirabeau prit la parole et, s'emportant contre le grand maître des cérémonies, dit *à peu près ce qu'on a répété depuis*¹ : « Allez dire à ceux qui vous envoient que la force des baïonnettes ne peut rien contre la volonté de la Nation ! » On a beaucoup loué cette réponse qui n'en est pas une, mais une apostrophe que Mirabeau ne devait pas faire, puisque le président était là, et qui, en même temps que déplacée, était hors de toute mesure. »

Nous marquerons ici quelque embarras. A qui, en définitive, accorder notre confiance ? Au Bailly qui, le 23 juin 1789, signa ce procès-verbal où ne se trouve même pas cité le nom de Mirabeau ? Ou au Bailly qui, deux ans après la fameuse séance, décrira cette même scène en attribuant à Mirabeau un rôle de premier plan ?

1. Ces mots ne sont pas soulignés dans le manuscrit. Je les transcris ici en italique pour attirer l'attention du lecteur sur l'imprécision des souvenirs de Bailly.

XVII

« SOLDATS, DU HAUT DE CES PYRAMIDES, QUARANTE SIÈCLES VOUS CONTEMPLENT ! »

La bataille des Pyramides

« Le 19 juillet 1798 — écrit Napoléon dans ses *Mémoires* — l'armée était à ce moment-là à cinq lieues du Caire. Elle aperçut pour la première fois les Pyramides, les plus grands et les plus anciens monuments qui soient sortis de la main des hommes. Elles bordaient l'horizon du désert et paraissaient comme trois énormes rochers. Mais en les regardant avec attention, la régularité des arêtes décelait la main des hommes. »

De son côté, François Durand, musicien à la 5^e demi-brigade, consigne ces réflexions dans son carnet de route : « Nous arrivons devant les Pyramides après douze jours de marche bien pénible. On les aperçoit à quinze lieues dans le désert. »

L'armée grogne. Les hommes souffrent terriblement de la soif, le ciel est de feu. L'ennemi suit les colonnes à quelque distance, et harcèle les traînards. Le soldat, assez démoralisé, se demande pour quelles étranges raisons politiques on l'a exilé dans ces sables, et il ne cache pas son mécontentement. On marche, on marche toujours, mais sans se battre. Bonaparte sent bien que, pour reprendre en main l'armée, il faut remporter au plus tôt une victoire décisive...

Justement, le 3 thermidor — 21 juillet 1798, vieux style — devant ces fameuses Pyramides qui constituent en quelque sorte l'antichambre du Caire, les Mameluks semblent vouloir offrir le combat. Dans les redoutes

d'Embabeh, Mourad Bey tient en réserve vingt-quatre mille fantassins ; mais il place tout d'abord, entre le Nil et les Pyramides, une éblouissante armée de dix mille cavaliers, dont les armes et les vêtements somptueux étincellent au soleil. D'un coup d'œil, Bonaparte a compris la manœuvre qui s'imposait : comme l'artillerie égyptienne est montée sur affûts fixes, et, de ce fait, ne peut se déplacer rapidement, les Français vont appuyer leur gauche au fleuve, leur droite au désert, de façon à se tenir hors de la portée des batteries ennemies. Pour soutenir l'assaut de la cavalerie égyptienne, notre armée se forme en cinq carrés, de six rangs de profondeur. Chacun de ces carrés se trouve respectivement commandé par Desaix, Reynier, Dugua, Bon et Menou. Dans le carré du centre, Bonaparte dirige les opérations. Sans ordre, sans mouvement d'ensemble, les Mameluks vinrent jeter follement leurs chevaux sur cette forêt de baïonnettes qui ne bronchait pas d'un pouce. « On les laissa approcher jusqu'à cinquante pas, et on les accueillit par une grêle de balles et de mitrilles, qui en fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetèrent dans l'intervalle que formaient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite¹. » Bientôt, le carré de Douga, qui, par ordre de Bonaparte, s'était peu à peu avancé jusqu'au Nil, coupa la retraite naturelle des Mameluks vers la Haute-Egypte. Abandonnant le terrain, les cavaliers de Mourad Bey s'enfuirent en désordre dans un galop terrifié ; ils laissèrent sur place plus d'un millier de morts ou de blessés.

La bataille se termina par l'enlèvement des positions d'Embabeh à la baïonnette. La victoire française était complète. Nous comptons à peine une centaine d'hommes hors de combat.

Selon une belle tradition historique, communément admise et qu'il faut rappeler ici, au moment même où la bataille allait s'engager, Bonaparte, se levant sur ses étriers, aurait montré de la pointe de son sabre les trois énormes masses de granit, en criant à ses soldats : « Songez que du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplant ! »

A la recherche du « mot » : carence du témoin principal

Il est tout naturel, on en conviendra, que nous cherchions, tout d'abord, la célèbre phrase dans les documents contemporains de la campagne d'Égypte. Malheureusement, nous aurons beau compulsé comptes rendus officiels et mémoires particuliers, nous n'en découvrirons aucune trace.

Interrogeons d'abord, comme il convient, les *Bulletins et Ordres du jour* du général Bonaparte. Ce dernier retrace très sobrement un tableau de l'engagement, mais nulle part il ne mentionne les brillantes paroles que lui attribue la légende. « Le 2 thermidor au matin — écrit-il — nous aperçûmes les Pyramides. Le 2 au soir, nous nous trouvions à six heures du Caire, et j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embabeh. Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes les avant-gardes, que nous repoussâmes de village en village. A deux

1. *Bulletins et Ordres du jour de Napoléon.*

XIX

LE MOT DE CAMBRONNE

L'a-t-il dit ? Ne l'a-t-il pas dit ?

Avant toute discussion, je rappellerai brièvement les circonstances dans lesquelles le mot aurait été prononcé. Le 18 juin 1815, à huit heures du soir, sur le champ de bataille de Waterloo, l'armée française, décimée, taillée en pièces par les forces anglo-allemandes, battait en retraite en direction de Charleroi. L'arrière-garde, constituée par trois bataillons de la Garde impériale, se repliait, tout en combattant, sur Belle-Alliance ; un de ces bataillons marchait sous le commandement du général Cambronne qui, à cheval, le visage noir de poudre et les habits déchirés par la mitraille, dirigeait cette difficile opération stratégique. La nuit commençait à tomber. Un officier anglais, jugeant désespérée la situation du dernier carré, cria aux Français de se rendre. Et Cambronne, furieux, de répondre à cette sommation par un seul mot, très énergique, et assez connu pour qu'on me dispense de l'écrire ici en toutes lettres.

Il est vrai que ce terme quelque peu scatologique allait bientôt être remplacé, dans la légende napoléonienne, par la phrase d'un style plus académique : « La Garde meurt et ne se rend pas ! » Car, selon l'explication même de Lamartine, le juron de Cambronne est « une de ces trivialités, cyniques d'expression, que le soldat comprend et que les historiens traduisent plus tard en phrases de parade... ».

Nous voici donc en présence de deux versions différentes. Le général Cambronne a-t-il envoyé à la figure des Anglais le mot brutal, énergique ? Ou bien a-t-il formulé, tel un héros antique, la noble phrase que

nous trouvons dans les livres destinés à l'instruction de la jeunesse ?

A dire vrai, Cambronne n'a prononcé ni la phrase, ni le mot. Et il est nécessaire, pour les besoins de la démonstration, d'étudier séparément la genèse de ces deux apostrophes héroïques.

LA PHRASE

La naissance d'une phrase légendaire

De même qu'un artiste arrive par retouches successives à l'œuvre définitive, de même la phrase légendaire attribuée au général Cambronne dut subir plusieurs modifications de détail avant d'être adoptée par l'histoire ; et nous pouvons aujourd'hui, grâce à un minutieux dépouillement d'archives, suivre la célèbre apostrophe dans ses diverses transformations.

Le 21 juin au matin, trois jours après Waterloo, Paris apprend avec stupeur la déroute de nos armées. Le 22 juin, les journaux de la capitale publient le compte rendu de la bataille, mais sans faire la moindre allusion à Cambronne. Il nous faudra attendre le 24 juin pour voir apparaître en bonne place, dans le *Journal Général de France*, le récit épisodique du combat, relatant l'héroïque conduite du général de la Vieille Garde : «... Les généraux anglais, pénétrés d'admiration pour la valeur de ces braves, ont député vers eux, pour les inciter à se rendre, protestant qu'ils les regardaient comme les premiers soldats de l'Europe. Le général Cambronne a répondu par ces mots : *La Garde impériale meurt, et ne se rend pas !* La Garde impériale et le général Cambronne n'existent plus. » *Le Patriote de 89*, quotidien du soir, reproduira textuellement la note dans son édition du même jour.

Les journalistes, on le devine, allaient exploiter comme il convient cette information (?) sensationnelle. Le dimanche 25 juin, la *Gazette de France*, renchérissant sur la feuille rivale, plagiait son article, et fabriquait à son tour une phrase historique, sans toutefois l'attribuer au général Cambronne : « Les ennemis, frappés par tant d'audace et de valeur, leur crient de se rendre, et leur promettent qu'ils seront traités avec tous les honneurs de leur bravoure. *Non ! Non !* répondent les chefs et les soldats, *la Vieille Garde ne capitule pas, ne se rend pas, elle sait mourir !* » En somme, en voulant enjoliver le texte paru dans le *Journal Général*, la *Gazette de France* n'avait réussi qu'à abîmer la belle réponse attribuée à Cambronne.

Déjà il est vrai, le samedi 24, un autre journal, *L'Indépendant*, avait publié l'entrefilet suivant : « Hier au soir, à huit heures, un colonel, passant la revue des fédérés, leur a dit : *Mes amis, on va vous donner des armes. Songez qu'il vaut mieux mourir que de nous rendre esclaves. — Oui, oui, ont répondu les fédérés, nous le jurons !* » Mais, comme la réponse de Cambronne aux Anglais commence à circuler maintenant dans Paris, *L'Indépendant*, avec une certaine désinvolture, abandonne aussitôt l'histoire de « son » colonel ; et, reprenant avec assez de bonheur la riposte de Cambronne parue dans le *Journal Général*, confectionne l'anecdote suivante :

XXI

« J'Y SUIS, J'Y RESTE ! »

L'assaut de la tour Malakoff

Les hostilités étaient ouvertes depuis quelque temps en Crimée, lorsque Mac-Mahon, désigné par Saint-Amand qui le considérait « comme un officier de guerre complet », vint prendre le commandement d'une division du corps Bosquet. Dès la première entrevue qu'il eut avec le grand soldat, Pélissier sut apprécier le collaborateur qu'on lui adjoignait, et, sans plus tarder, il écrivait au maréchal Vaillant : « Avec le général Mac-Mahon, je pourrai tenter *certaine chose* que, franchement, je croyais risquée aujourd'hui. » A cette époque, en effet, notre état-major étudiait la façon d'enlever la redoute de Malakoff dont la chute devait nous rendre maîtres de Sébastopol.

Aussitôt, on confie l'exécution de ce plan périlleux à Mac-Mahon. La veille de l'assaut, Niel lui donne des instructions détaillées, et Bosquet insiste sur l'importance capitale de cette opération. « J'entrerai demain à Malakoff — répond avec calme le général — et soyez certains que je n'en sortirai pas vivant si je n'en déloge pas les Russes. »

Le 8 septembre 1855, Mac-Mahon lance à l'assaut ses colonnes qu'il dirige en personne, se portant sans cesse aux endroits les plus exposés. Sous le feu très meurtrier de l'ennemi, nos troupes, à un moment donné, marquent un arrêt. Mais le chef n'entend pas lâcher pied : il contre-attaque bientôt vigoureusement, et, debout sur une éminence, dirige la manœuvre sans prêter la moindre attention au danger. « Il est impossible d'être plus beau sous le feu ! » s'écrie Pélissier qui, à la lorgnette, suit les péripéties du combat.

Sur ces entrefaites, notre état-major apprend que la Tour de Malakoff a été minée et que les Russes se disposent à la faire sauter si nos troupes

s'en emparent. Aussi, s'empresse-t-on de dépêcher un aide de camp auprès de Mac-Mahon pour lui enjoindre d'abandonner les positions et de se replier. C'est alors que, selon une tradition bien connue, Mac-Mahon aurait répondu au messager : « J'y suis, j'y reste ! »

A cinq reprises successives, il reçut, de ses chefs hiérarchiques, le même ordre qui, chaque fois, devenait plus pressant, plus impérieux. Mais on n'eut pas besoin de le lui signifier une sixième fois car, entre temps, il s'était emparé de la fameuse position¹.

Où l'auteur du mot refuse de reconnaître son enfant

Ce mot claironnant, qui résumait fort bien la journée de Malakoff, n'a pas manqué d'enchanter les foules. A dire vrai, il n'enchantait guère le général qui, en toutes circonstances, se refusa à endosser la paternité de la célèbre apostrophe. « Interrogé plus tard — rapporte M. G. Hanotaux — sur l'authenticité de ces paroles, il dit qu'il avait manifesté simplement la résolution de ne pas céder. » A la réflexion, on conviendra qu'un officier peut repousser les propositions de l'ennemi par un vigoureux : « J'y suis, j'y reste ! » ; mais il semble peu délicat de répondre sur ce ton à un supérieur hiérarchique qui vous intime par cinq fois l'ordre de battre en retraite. Autre chose est faire la sourde oreille, autre chose est refuser d'obéir.

D'ailleurs, il n'y a pas à philosopher plus avant, puisque Mac-Mahon a coupé lui-même les ailes à la légende. « Je ne crois pas — affirme-t-il avec sa modestie habituelle — avoir donné à ma pensée cette forme lapidaire : *J'y suis, j'y reste*. Je ne fais jamais de mots. » Sans doute aurions-nous mauvaise grâce à insister. Mais si Mac-Mahon ne « faisait jamais de mots », il dut bien se trouver quelqu'un dans la coulisse pour en fabriquer un à la mesure du héros de Malakoff...

Aujourd'hui, nous connaissons parfaitement l'auteur de ce truquage historique : c'est le marquis de Castellane qui, bien plus tard, se complaira à nous conter les circonstances dans lesquelles il élaborait sa mystification.

Où le mystificateur dévoile son truquage

Dans la *Revue hebdomadaire* du 16 mai 1908, le marquis de Castellane, toujours très brillant dans l'anecdote, nous décrit les circonstances fortuites qui, presque malgré lui, l'amènèrent à « fabriquer » ce mot historique.

En novembre 1873, le parti conservateur décidait de demander la prorogation des pouvoirs du général Mac-Mahon, et, à cette occasion, de Castellane se chargea de prononcer à la Chambre le discours qui (on l'espérait bien, du côté monarchiste) emporterait le vote. La veille de la

1. Il faut croire que cette splendide victoire de Malakoff fit une profonde impression sur... Mac-Mahon lui-même. Car, cinq ans après, au soir de la bataille de Magenta, lorsque Napoléon III le nomma maréchal de France et duc de Magenta, Mac-Mahon lança à sa femme le télégramme suivant : « L'Empereur vient de me nommer duc de Magenta », et, au lieu de signer « Mac Mahon », il signa... « Malakoff ». Cette savoureuse anecdote se trouve rapportée par M. G. Hanotaux dans son *Histoire de France contemporaine*.